

## Calendrier 2021

L'association qui porte le projet JSI ou VVV/SI doit impérativement contacter une association habilitée à la parrainer au moins **5 mois** avant la date limite de dépôt des dossiers.

- ATTENTION !** Dans le cadre de la crise sanitaire, le trimestre 3 est **exceptionnellement élargi du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2021**. Par ailleurs, les départs ne sont autorisés **que pour une liste spécifique de pays** (voir la liste sur le site du FONJEP – Rubrique Solidarité Internationale, page JSI-VVVS)

Session	Période de réalisation des actions	Ouverture du dépôt en ligne	Date limite de dépôt et de validation par le parrain	Jurys en région	Date des Comités
Trimestre 1	<i>Dispositifs temporairement fermés – Crise sanitaire de la Covid-19</i>				
Trimestre 2					
Trimestre 3 - Nouveaux dépôts	Du 1 <sup>er</sup> juin au 30 septembre 2021	2 février 2021	2 avril 2021	Du 12 au 30 avril 2021	10 et 11 Mai 2021
Trimestre 3 - Dossiers acceptés en 2020 et reportés		Dépôt de la fiche de report sur la plateforme : 12 février	Rendue de la décision de l'instructeur : 26 février	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les projets refusés : dépôt d'un nouveau dossier.</li> <li>Les projets acceptés :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour du dossier en ligne et validation par le parrain : avant le 2 avril</li> <li>- Pas de passage en jury, ni en comité.</li> </ul> </li> </ul>	
Trimestre 4 - Nouveaux dépôts	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2021	20 avril 2021	11 juin 2021	Du 1 au 10 septembre	24 septembre 2021
Trimestre 4 - Dossiers acceptés en 2020 et reportés		Dépôt de la fiche de report sur la plateforme : 16 avril	Rendue de la décision de l'instructeur : 30 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les projets refusés : dépôt d'un nouveau dossier.</li> <li>Les projets acceptés :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour du dossier en ligne et validation par le parrain : avant le 11 juin.</li> <li>- Pas de passage en jury, ni en comité.</li> </ul> </li> </ul>	

**Rappel : pour les projets ayant lieu le 4<sup>e</sup> trimestre 2021, les bilans doivent être envoyés avant le 31 janvier !**